

Mon enfant est accueilli dans un internat en ITEP*

ITEP : Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (voir la fiche ITEP)

Qu'est-ce qu'un internat d'ITEP ?

- L'internat est une forme de prise en charge des ITEP.
- En règle générale, l'usager (enfant, adolescent ou jeune majeur) est accueilli au sein d'un lieu de vie, type maison ou pavillon, composé de 8 à 10 jeunes et encadré par plusieurs éducateurs spécialisés, un veilleur de nuit et une maîtresse de maison. Cette composition peut varier d'un établissement à l'autre.
- Les pavillons peuvent être situés sur le site de l'établissement dans un objectif de contenance ou être hors site et intégrés à une commune ou un quartier, dans un objectif d'intégration ou d'autonomie.
- L'ITEP bénéficie d'un financement
- Les parents participent à hauteur de

Qui oriente vers un internat d'ITEP?

- Sur proposition de
- Les parents donnent leur accord / L'accord des parents est recherché / indispensable.

A qui s'adresse un internat d'ITEP?

- Un ITEP accompagne des enfants, adolescents et jeunes adultes (de 12 à 20 ans) dont les difficultés psychologiques empêchent leur socialisation et l'accès aux apprentissages.

A quoi sert un internat d'ITEP?

- La mission de l'internat d'ITEP est de ...
- Les usagers sont orientés en internat lorsqu'il s'avère pour eux nécessaire d'introduire un tiers dans la relation qui les unit à leur famille et qu'une séparation provisoire peut être préconisée. Cette indication est avant tout thérapeutique. C'est un outil à disposition de l'usager, qui répond à une demande des parents.
- A l'internat, dans un groupe de vie sécurisant, l'usager va être amené à vivre des relations constructives avec les adultes et les autres usagers. L'internat implique donc l'intégration au groupe, au collectif, qui, dans un quotidien de jour comme de nuit, amène l'enfant à s'affirmer dans sa différence mais aussi dans ce qu'il peut partager avec ses pairs : activités, centres d'intérêt, goûts...

Comment fonctionne un internat d'ITEP?

- Il s'agit d'un accueil de semaine voire, en fonction des établissements, de week-end.
- Toutefois le projet du jeune accueilli va permettre d'adapter cette prise en charge au besoin identifié et donc d'aménager un accueil modulé.
- La souplesse des prises en charge permet également un travail de relais ou de coopération avec d'autres types d'établissement ou service.

Et après...

- La fin de l'internat ne signifie pas nécessairement la fin de l'accompagnement par l'ITEP.
- Si le retour en famille est privilégié, il peut être suivi d'une forme plus « légère » de prise en charge. En temps de jour, en SESSAD (Service d'Education Spéciale A Domicile)* ou d'une autre forme d'accueil, comme le CAFS (Centre d'Accueil Familial Spécialisé).